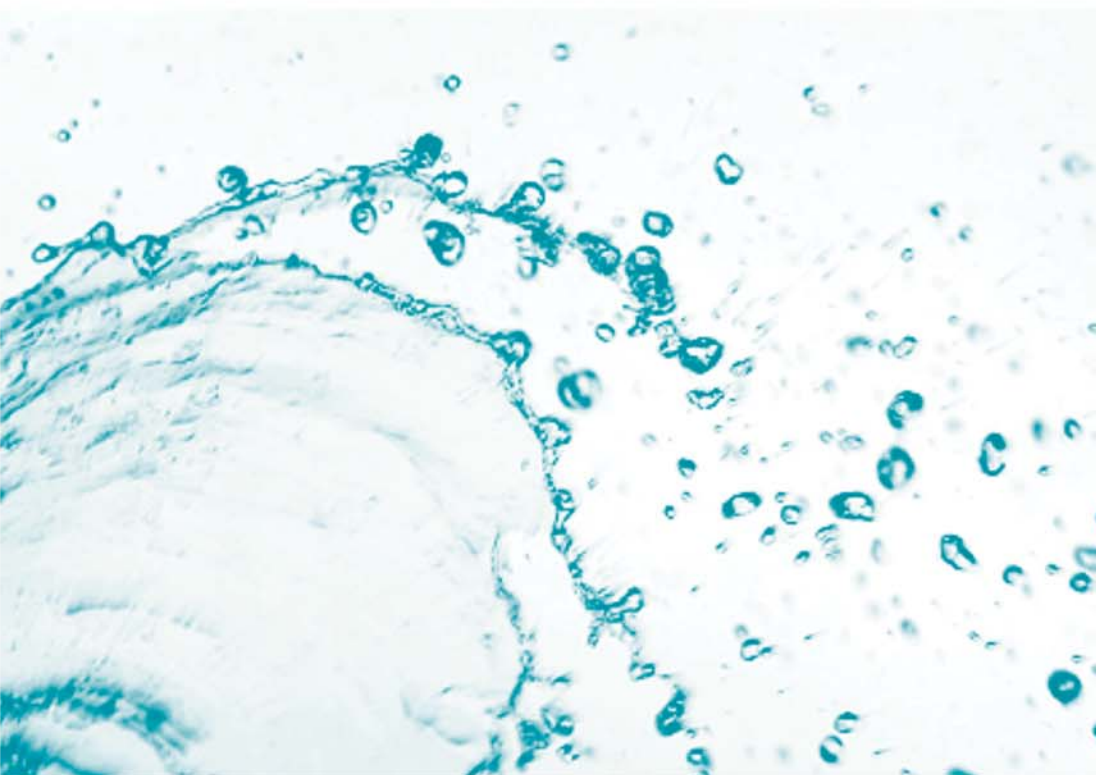


HYGIENE HOSPITALIERE



METHODE PRODUITS



Usine & bureaux : Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN - Tél. 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08 - www.eyrein-industrie.com



L'HYGIENE HOSPITALIERE

Le système hospitalier français se compose d'établissements de santé publics et d'établissements de santé privés.

Les établissements publics

Les établissements publics de santé assurent une mission de service public et sont soumis au contrôle de l'état. Le plus souvent rattachés à une commune, ils jouissent d'une certaine autonomie de gestion. Il existe différents types d'hôpitaux :

- Les centres hospitaliers qui assurent toute la gamme des soins aigus en médecine, chirurgie et obstétrique ainsi que les soins de suite et de longue durée.
- Les hôpitaux locaux qui assurent les soins médicaux courants des populations vivant en milieu rural.
- Les centres hospitaliers spécialisés qui assurent l'hospitalisation des patients en psychiatrie.

Les établissements privés

Les établissements à but non lucratif relèvent d'associations, de congrégations, d'organismes sociaux (mutuelles ou caisses d'assurance maladie, centres régionaux de lutte contre le cancer). Ces établissements sont soumis aux mêmes règles de gestion que les hôpitaux publics et peuvent bénéficier des mêmes avantages.

Les établissements à but lucratif sont la propriété de particuliers ou de sociétés et sont autorisés à faire des bénéfices. Ils ont des règles de gestion et des modes de financement différents de ceux des hôpitaux publics.

Les principes et le fonctionnement de l'hospitalisation sont définis par les lois du 31 décembre 1970 (notion de service public hospitalier : égalité d'accès, égalité de traitement, continuité du service) et du 31 juillet 1991 attribuant aux établissements de santé, publics ou privés, des missions communes (unicité du système hospitalier).

Les établissements de santé, ce sont 1 058 établissements publics, 3 145 hôpitaux privés et cliniques recensés en 2002 et plus d'un million de personnes y travaillent.

C'est également plus de 250 000 personnes accueillies chaque jour (dont 200 000 pour le secteur public). Chaque année, on compte plus de 10 millions de passages aux urgences, dont les neuf dixièmes à l'hôpital public.

I LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Les médias parlent fréquemment d'une recrudescence d'infections nosocomiales dans les établissements de santé.

Une maladie nosocomiale est une infection contractée à l'hôpital par un patient qui a été admis pour une autre raison que cette infection. Les infections nosocomiales sont reconnues comme un problème de santé publique majeur de par leur fréquence, leur gravité et leur coût.

La très grande majorité des infections nosocomiales sont dues à des germes présents dans l'hôpital. Les patients, le personnel, le matériel, les surfaces, l'environnement (air et eau) et l'alimentation sont porteurs de ces germes.

A / LES MICROBES

Les microbes sont constitués de bactéries, virus, champignons microscopiques et parasites.

Les bactéries : Certaines bactéries sont indispensables à la vie sur terre, d'autres vivent en bonne entente avec nous et certaines déclenchent des maladies : les infections bactériennes (tétanos, tuberculose, furoncles, scarlatine, coqueluche). Comme tout être vivant, elles respirent, se nourrissent et se reproduisent.

Les virus : Les plus petits microbes sont les virus (grippe, varicelle, herpès, hépatite virale, sida). Pour se multiplier, ils utilisent la machinerie d'un être vivant, en la détruisant en partie.

Les champignons microscopiques : Ils sont responsables également d'infections appelées mycoses. Ces infections sont surtout fréquentes sur la peau, les cheveux et les ongles.

Les parasites : Les maladies dues aux parasites sont nombreuses : amibe, paludisme, etc. Ces maladies se soignent avec des médicaments appelés antiparasitaires.

B / LA BIOCONTAMINATION, LES BIOFILMS

C'est la présence de micro-organismes indésirables par les effets secondaires qu'ils peuvent entraîner dans l'organisme humain ou sur divers produits de fabrications. Les secteurs de l'agroalimentaire et de la santé sont particulièrement touchés par ces phénomènes.

Une fois en contact avec la surface, les bactéries s'organisent elles-mêmes dans un manteau protecteur appelé "biofilm". Des études récentes ont montrées que les biofilms sont des structures organisées qui permettent aux bactéries de survivre et d'être réactivés au retour de conditions favorables.

Différentes études ont mis en évidence la présence de ces biofilms, contenant des micro-organismes, dans un grand nombre d'environnements industriels.

C / DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES : LES CLIN.

Les actions de lutte contre les infections nosocomiales s'inscrivent dans un véritable programme national et interrégional (le Comité technique contre les infections nosocomiales (CTIN) et les comités de coordination de lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN)).

Depuis 1988, chaque établissement de santé dispose d'un Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN). Composé de médecins, pharmaciens, infirmières, directeurs d'établissement et autres professionnels de l'établissement, il est chargé d'organiser et coordonner la surveillance, la prévention et la formation continue en matière de lutte contre les infections nosocomiales.

2 LE BIONETTOYAGE

Pour lutter contre les infections nosocomiales, on veillera à l'hygiène des personnels soignants (lavage des mains, tenues de travail), à l'hygiène du matériel hospitalier (désinfection du matériel, stérilisation des instruments), à l'hygiène de l'environnement (contrôle de l'air, entretien et désinfection des locaux, lutte contre les insectes et autres vermines indésirables) et enfin à l'hygiène hôtelière (contrôle du linge, contrôle de l'alimentation, contrôle des déchets).

Dans ce dossier, nous traiterons plus particulièrement de ce qui nous concerne, à savoir le lavage des mains et le nettoyage et la désinfection des locaux, appelé également bionettoyage.

Le nettoyage en milieu hospitalier est destiné :

- à diminuer le nombre de micro-organismes présents,
- à maintenir le matériel et l'environnement en bon état,
- à donner aux lieux un aspect propre et accueillant qui inspire confiance aux patients.

Le bionettoyage.

Pour ce faire, il convient de mettre en œuvre le bionettoyage. Le bionettoyage est une prestation qui doit respecter des protocoles précis et se décompose en trois principales actions :

- le nettoyage des salissures,
- l'évacuation des salissures et des produits utilisés,
- la désinfection.

Les protocoles de bionettoyage doivent être conçus pour répondre à ces impératifs tout en minimisant le risque de contamination des autres zones. Ils doivent être validés par le CLIN. Il en est de même pour les produits de nettoyage utilisés.

Les protocoles de bionettoyage décrivent la tenue professionnelle, l'organisation de la circulation du personnel et du matériel, la mise en œuvre des procédures de contrôles, le type de matériel et de produits à utiliser, la préparation du matériel, le descriptif détaillé des opérations de nettoyage.

Les protocoles de bionettoyage sont différents en fonction des locaux, des salissures, des surfaces, et du niveau de risque des zones de l'hôpital.

Les zones à risque.

On dénombre quatre zones de risques.

La zone 1 : à faible risque.

Halls d'entrée. Bureaux. Services administratifs, économiques et techniques. Maisons de retraite.

La zone 2 : à moyen risque.

Circulations. Halls. Ascenseurs. Escaliers. Salles d'attente. Consultations extérieures. Maternité. Services de moyens et longs séjours. Psychiatrie. Stérilisation centrale (coté sale).

La zone 3 : à haut risque.

Pédiatrie. Soins intensifs. Chambres des malades. Secteur d'hospitalisation court séjour. Laboratoires. Radiologie. Hémodialyse. Exploration fonctionnelle. Stérilisation centrale (coté propre)

La zone 4 : à très haut risque.

Réanimation. Bloc opératoire. Service des brûlés. Service des immunodéprimés. Service des greffes. Chimiothérapie. Oncologie. Onco-hématologie.

La désinfection.

La désinfection doit être adaptée au milieu et aux germes présents.

Elle résulte de l'action chimique d'un produit spécifique appliqué durant un temps déterminé. Certains produits permettent de réaliser ces deux actions simultanément.

Il est donc impératif, pour avoir une désinfection efficace, de respecter :

- le temps de contact indiqué,
- la dilution du produit,

indiqués sur la fiche technique du produit en fonction de la norme de désinfection souhaitée.

Quelques règles de base du bionettoyage.

Pour éviter de recontaminer une zone et éviter les contaminations croisées,

- éliminer les poussières, les salissures et les produits utilisés,
- toujours nettoyer du plus propre vers le plus sale

L'entretien du matériel de nettoyage ainsi que l'hygiène des agents de propreté sont absolument nécessaires.

Ne pas oublier de nettoyer et de désinfecter une surface quelconque (intérieur d'un meuble, plafond, murs, ...).

Réaliser des contrôles de qualité pour valider les opérations de bionettoyage (contrôles visuels, contrôles microbiologiques).

3 LES METHODES

Contrairement aux idées reçues, certaines zones n'ont pas besoin d'être désinfectées quotidiennement. En effet en zone 1, qui n'accueille pas de malades, un nettoyage simple et quotidien suffit. Cette zone est à rapprocher d'une collectivité.

Par contre pour les autres zones, le bionettoyage est à effectuer tous les jours et même plusieurs fois par jour pour les zones 4, zones à très hauts risques.

A / LES ZONES A TRES FAIBLES RISQUES

Comme nous l'avons vu précédemment, les opérations de nettoyage sont identiques aux prestations d'une collectivité. Elles peuvent s'effectuer à l'aide de machines (autolaveuses, monobrosses, etc.).

Les sols peuvent être protégés par une émulsion autolustrante et entretenus par spray méthode.

Les produits sont les même qu'en collectivités. L'utilisation de détergent désinfectant peut s'avérer être un plus. Par contre, les détergents désinfectants ayant tendance à laisser un dépôt en surface, il est conseillé d'alterner l'utilisation du détergent désinfectant avec un détergent classique.

B / LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage simple s'effectue au début du travail, dès que les mains sont sales, avant et après les repas, avant et après avoir été au toilettes, après s'être mouché. Le lavage antiseptique est réalisé dans les zones à hauts et très hauts risques.

Il est conseillé de ne pas porter de bijoux et de vernis à ongles.

Le lavage simple

Se mouiller les mains,
Prélever une dose de savon bactéricide,
Se savonner les mains et les poignets pendant une minute en insistant sur les espaces interdigitaux, les extrémités des doigts et le pourtour des ongles,
Se rincer abondamment,
Se sécher soigneusement les mains avec la papier à usage unique.

Le lavage antiseptique

Se mouiller les mains et avant-bras,
Mettre une dose de savon antiseptique dans la paume et se masser les mains, les poignets et les avant-bras pendant au moins une minute,
Se rincer les mains, les avant-bras toujours au dessus des coudes,
Mettre du savon antiseptique sur une brosse stérile et se frotter les ongles pendant une minute.
Prélever une nouvelle dose de savon antiseptique et se frotter les doigts, les espaces interdigitaux pendant une minute et chaque poignet et avant-bras pendant 30 secondes,
Se rincer très soigneusement les mains en commençant par les bouts des doigts et en finissant par le coude en maintenant les paumes vers le lavabo,
Se sécher les mains et avant-bras avec un papier à usage unique.

C / LES SURFACES (MOBILIER, SANITAIRES)

Pour l'entretien des surfaces, on procède par essuyage humide. Il est nécessaire de disposer de lavettes de différentes couleurs. Par exemple : bleues ou jaunes pour le mobilier ou roses pour les sanitaires.

L'essuyage humide.

- Préparer une solution de produit désinfectant dans un vaporisateur ou dans un seau.
- Imprégner la lavette soit à l'aide du pulvérisateur soit par trempage dans la solution et essorage.
- Passer la lavette sur les surfaces à nettoyer en respectant les fréquences définies.
- Laisser agir.
- Déposer la lavette dans le seau prévu pour décontaminer et stocker les lavettes, gaze et franges sales avant leur acheminement vers la buanderie pour y être lavées en machine.

Lavage, rinçage et désinfection.

Certaines surfaces, notamment dans les blocs opératoires, les surfaces sont lavées, puis rincées et désinfecter par pulvérisation d'un désinfectant.

D / LES SOLS

La recherche d'esthétique n'étant pas nécessaire, aucun spray et lavage mécanisé ne doivent être effectués.

On procédera par balayage humide et lavage à plat.

- Préparer les solutions de produits dans les eaux

- Procéder à un balayage humide pour éliminer les poussières et salissures non adhérentes,
- Puis procéder à un lavage à plat avec un bandeau imprégné d'une solution de détergent désinfectant.

- Déposer les gazes dans le seau prévu pour décontaminer et stocker les lavettes, gazes et franges sales avant leur acheminement vers la buanderie pour y être lavées en machine.

Dans certaines situations, on peut procéder à un lavage approfondi à la monobrosse.

- Effectuer le balayage humide,
- Verser le détergent au sol,
- Passer la monobrosse équipée d'un disque rouge (noir pour un décapage)
- Aspirer les eaux de lavage,
- Rincer avec la monobrosse équipée d'un autre disque,
- Puis procéder à une désinfection par lavage à plat avec une gaze imprégnée.

E / MURS & PLAFONDS

Dans certains cas, on procédera :

- A un lavage désinfectant avec une perche et un mouilleur en commençant par le bas afin d'éviter les coulures,
- Eventuellement suivi d'un rinçage et de la pulvérisation d'une solution désinfectante (zones à très hauts risques).

4 EXEMPLES DE PRESTATIONS

A- En préparation de prestation.

- Revêtir la tenue adéquate.
- Préparer le chariot de nettoyage et le matériel.
- Préparer les solutions de produits.
- Pratiquer le lavage des mains.

Préparation du chariot de ménage.

- Préparer un bac de solution de produit désinfectant,
- Faire tremper un nombre de franges correspondant au nombre de pièces,
- Préparer un nombre suffisant de gazes à usage unique,
- Poser sur le dessus les pulvérisateurs des produits
- Poser un nombre suffisant de lavettes de couleur (bleue, jaunes, roses),
- Préparer les sacs à déchets (1 pour les déchets classiques, 1 pour les déchets contaminés qui ira directement en buanderie),
- Charger votre chariot d'essuie-mains, papiers toilettes, sacs poubelles, ..
- .

B- En fin de prestation.

- Entretenir le matériel.
- Ranger le matériel

C- Bionettoyage d'une chambre

Opération quotidienne :

- Placer le chariot devant la chambre et mettre les gants à usage unique,
- Aérer

- Pulvériser le produit sur toutes les surfaces dans les sanitaires : lavabos, faïence, robinets, douches, WC.
- Procéder dans la chambre à l'essuyage humide de toutes les surfaces avec la lavette bleue ou jaune en partant de l'environnement proche du malade et en allant du plus propre au plus sale,
- Eliminer les déchets et mettre la lavette bleue ou jaune dans le sac à décontaminer,
- Prendre une lavette rose et procéder à l'essuyage des surfaces dans les sanitaires où le produit a été précédemment pulvérisé,
- Vider la poubelle des sanitaires dans le sac poubelle du chariot et désinfecter la poubelle,
- Mettre la lavette rose dans le sac à décontaminer,
- Enlever les gants et les mettre dans la poubelle à déchets à usage unique,
- Procéder à un balayage humide du sol,
- Procéder à un lavage à plat du sol avec le détergent désinfectant,
- Mettre les bandeaux dans le seau à décontaminer.

Après départ du malade :

En plus de l'opération quotidienne

- Détartrage des sanitaires.
- Nettoyage approfondi des sols.
- Nettoyage désinfection des murs et vitres.
-

D- Hall, circulations, couloirs dans les zones à risque.

Opération quotidienne :

- Procéder à un balayage humide du sol,
- Procéder à un lavage à plat du sol avec le détergent désinfectant,
- Mettre les bandeaux dans le seau à décontaminer.
-

E- Blocs opératoires.

Le bionettoyage d'un bloc opératoire comprend plusieurs opérations.

- Avant la première intervention (le matin),
- Après chaque intervention,
- Après la dernière intervention.

Avant la première intervention :

- Essuyage humide désinfectant de toutes les surfaces,
- Balayage humide désinfectant du sol.

Après chaque intervention :

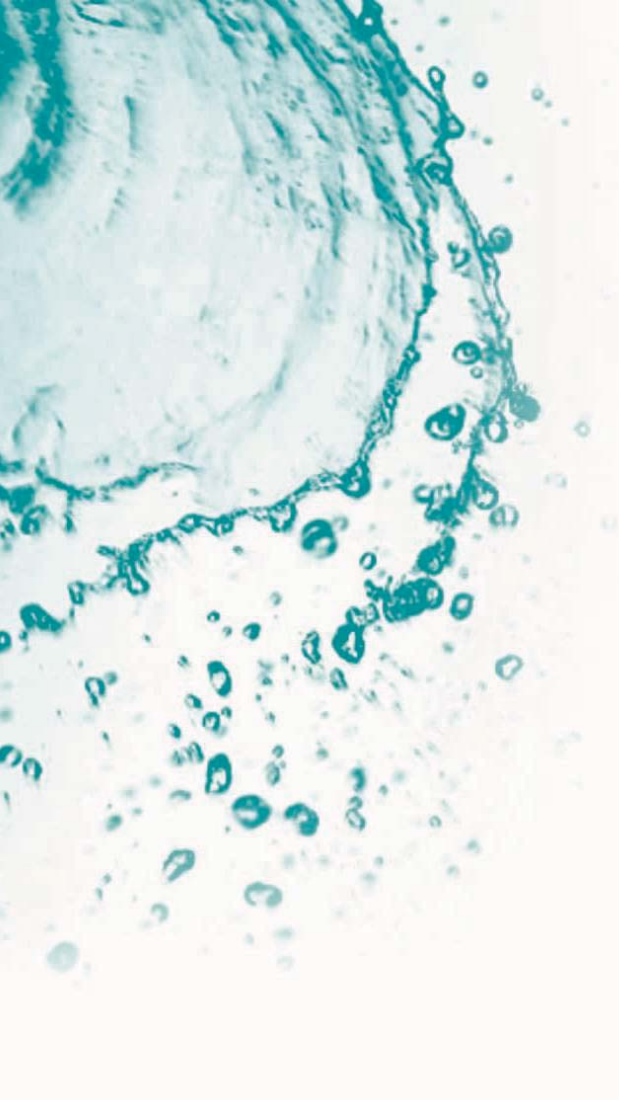
En plus de la première intervention

- Evacuer les déchets et le linge opératoire. Les mettre sous double sac plastique.
- Lavage, rinçage et désinfection des réceptacles à déchets.

Après la dernière intervention :

En plus de la première intervention

- Evacuer les déchets et le linge opératoire. Les mettre sous double sac plastique.
- Lavage, rinçage et désinfection de toutes les surfaces et réceptacles à déchets.
- Nettoyage approfondi du sol (monobrosse) et désinfection.
- Désinfection des murs et plafonds par pulvérisation.



LISTE DES PRODUITS

LES ZONES

A TRÈS FAIBLES RISQUES

ACTYLODOR
PRIMACTYL SPRAY
BLASTER
EURYS HC
EURYS
ALTHYS
EYMAC
ECÉPUR DES
RENOPUR DES

LE LAVAGE DES MAINS

PREVENT
BACMOUSS
RENOPUR MAINS

LES SURFACES

(MOBILIER, SANITAIRES)

PRIMACTYL
PRIMACTYL SPRAY
EURYS HC
EURYS
ECÉPUR DES

LES SOLS

▷ DETERGENT NEUTRE :

EYRNET SOL HC
EYRNET SOL
NETTOYANT MULTI-USAGES ECOLOGIQUE
OMNIPUR N HC
OMNIPUR N

▷ DETERGENT ENZYMATIQUE

POUR CASER LE BIOFILM :

ACTYL N

▷ DETERGENT DESINFECTANT :

ACTYLODOR
PRIMACTYL SPRAY
EURYS HC
EURYS
RENOPUR DES

MURS & PLAFONDS

PRIMACTYL
PRIMACTYL SPRAY
ECÉPUR DES